HEBDO
Campus

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Bulletin d'information

Vol. 23, no 1

3 septembre 1992

Les étudiants et étudiantes s'inscrivent en nombre record dans les trois centres universitaires

Les trois constituantes de l'Université de Moncton se préparent à accueillir un nombre record d'étudiants et d'étudiantes, lors des journées d'inscription, les 8 et 9 septembre.

Selon les chiffres fournis par le secrétaire général de l'Université, Gilles Long, le nombre global des inscriptions à temps complet pourrait atteindre 5 800 au niveau des trois centres. L'an dernier, 5 425 personnes étaient inscrites à temps complet à l'un ou l'autre des trois centres.

Des hausses substantielles sont prévues à Edmundston et à Shippagan. Au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet, le cap des 700 sera franchi pour la première fois. Le CUSLM comptait 612 étudiants et étudiantes l'an dernier. Au Centre universitaire de Shippagan, on se rapproche du cap des 500 inscriptions, comparativement à 383 l'an dernier.

À Moncton, l'on s'attend à ce qu'environ 4 600 étudiants et étudiantes poursuivent leurs études à temps complet, comparativement à 4 430 inscrits l'an dernier. Des statistiques plus complètes seront publiées par le Bureau du Secrétaire général vers le 15 septembre.

Inscription par courrier

Par ailleurs, pour la première fois cette année au Centre universitaire de Moncton, les étudiants et étudiantes faisant une demande de réadmission avaient l'occasion de s'inscrire par courrier. La date limite était le 7 août.

Le registraire, Viateur Viel, a indiqué que sur les 2 880 dossiers envoyés, environ 2 400 inscriptions ont été reçues par courrier. Selon lui, cette nouvelle façon de fonctionner devrait contribuer à réduire la longueur des lignes d'attentes et alléger le processus lors des journées d'inscription.

Les personnes qui n'ont pas profité de l'inscription par courrier pourront s'inscrire, comme à l'habitude, lors de la rentrée. Mais elles n'auront pas à faire la file car elles se présenteront sur rendez-vous seulement.

Ceux et celles qui se sont inscrits par courrier et qui veulent faire des changements devront se présenter à leur faculté ou école entre le 10 et le 16 septembre afin de modifier leur choix de cours.

M. Viel a mentionné que dès l'année prochaine, l'inscription devrait se faire de façon électronique, c'est-à-dire que les étudiants et les étudiantes qui font une demande de réadmission pourront s'inscrire à l'aide de leur téléphone "touchtone". Un système informatique prendra leur inscription.

Les cours débutent le 10 septembre.

On ne peut plus fumer

Depuis lundi dernier, il n'est plus permis de fumer dans le pavillon Rémi-Rossignol. Cette décision a été prise par le Comité administratif de la Faculté des sciences.

On demande la collaboration de tous et de toutes afin que cette nouvelle politique soit respectée.

Cordiale bienvenue et bonne rentrée universitaire

L'été est déjà terminé et c'est le temps de reprendre les activités universitaires. J'en profite pour souhaiter une cordiale bienvenue à tous nos étudiantes et étudiants, spécialement aux nouveaux et nouvelles qui entreprennent leur formation universitaire.

Je salue les professeurs et professeures et tout le personnel de l'Université. Je vous souhaite une année des plus agréables et vous invite à donner le maximum de vous-mêmes afin que les étudiants et étudiantes sentent chez vous une volonté de leur offrir un apprentissage des plus valables.

Encore cette année, nous ferons appel à votre collaboration pour faire progresser notre université acadienne. L'adoption du plan stratégique nécessitera la collaboration de tous et chacune.

Avec cette rentrée universitaire, les étudiants et étudiantes verront que la construction du Centre étudiant sur le campus de Moncton progresse bien. Nous espérons que les locaux pourront être inaugurés avant la fin de la présente année universitaire. Le Centre étudiant sera un ajout important à l'infrastructure universitaire. Cette construction représente la concrétisation d'un rêve partagé par beaucoup d'étudiants et d'étudiantes au fil des ans. Elle a demandé une collaboration intense entre les associations étudiantes et les représentants de l'Université. Elle témoigne de la volonté de l'Université d'améliorer de façon significative la qualité de vie du milieu universitaire.

Le Centre étudiant est en chantier

Une cérémonie a eu lieu récemment sur le campus afin de souligner le début de la construction du Centre étudiant. La cérémonie s'est déroulée avec la participation du ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, et du président d'Énergie Nouveau-Brunswick, Raymond Frenette.

Les travaux ont débuté afin de construire un édifice d'environ 26 000 pieds carrés, sous la direction de la compagnie Melanson Enterprise Ltée, de Scoudouc, qui agit comme entrepreneur général.

Le début des travaux a été retardé de quelques semaines, étant donné que les soumissions reçues suite à l'appel d'offres ont dépassé les estimations préliminaires de l'Université, ce qui a nécessité une renégociation des prix soumis. Le coût total du projet est maintenant fixé à environ 3,6 millions de dollars. Des économies seront réalisées au niveau des matériaux de construction, du système de climatisation et de l'aménagement paysager.

Une coulée symbolique de ciment a souligné le début des travaux de construction du Centre étudiant. À l'instar de tous les autres, la photo nous laisse voir, au centre, Raymond Frenette, président d'Énergie Nouveau-Brunswick et représentant du gouvernement provincial; Jean-Bernard Robichaud, recteur; Bernard Valcourt, ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration; et Bruno Roy, vice-président aux affaires externes de la Fédération des étudiants et étudiantes. L'édifice de 3,6 millions de dollars sera complété en février 1993.

Les deux ordres de gouvernement participent financièrement au projet. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a accordé une subvention jusqu'à concurrence de 187 750 $ pour la création d'emplois temporaires pendant la période de construction, et destinés aux prestataires de l'assurance-chômage de la région de Moncton.

Le gouvernement provincial a accordé une subvention de 50 000 $, par le biais de la Société d'aménagement régional. De plus, dans le cadre de ses initiatives pour encourager une utilisation énergétique efficace, Énergie Nouveau-Brunswick offre un montant de 25 000 $ afin que l'édifice soit construit selon les normes les plus avancées d'économie d'énergie.

Notons que la majeure partie des coûts sera financée à partir d'un fonds de fiducie établi il y a plusieurs années, et qui s'élève à environ 2,3 millions de dollars. Le manque à gagner sera comblé de façon égale par l'Université et la Fédération étudiante.

Situé à proximité de l'Église Notre-Dame-d'Acadie, le Centre regroupera quatre composantes majeures : tous les services aux étudiants et étudiantes, les bureaux de la Féécum, les installations de la radio CKUM-MF ainsi que des locaux pour des activités d'ordre social.

Lors de la cérémonie marquant le début des travaux de construction, le représentant de la Féécum, Bruno Roy, vice-président aux affaires externes, a mentionné que cette journée représentait un grand moment dans la vie des étudiants et des étudiantes. «Ça nous donne non seulement un édifice, mais surtout une fierté de notre université», dit-il.

De son côté, le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a mentionné que la construction d'un Centre étudiant était très importante afin d'améliorer la qualité de vie sur le campus.

On prévoit que les travaux seront complétés en février 1993. Les plans et devis ont été préparés par la firme d'architectes Ateliers de Design Workshop (NB) Ltée, de Moncton. L'édifice sera accessible aux personnes handicapées.

L'enseignement à distance prend de l'ampleur

L'Université tente de plus en plus d'être présente partout en élargissant son programme d'enseignement à distance. En effet, depuis quelques années, l'Université offre des cours par l'entremise de deux technologies différentes, l'audioconférence et la télévision.

L'audioconférence est un système audio permettant l'enseignement de cours dans plusieurs centres simultanément. L'équipement comprend un système de haut-parleurs et de microphones. Une console téléphonique relie les centres recevant les cours. Au moment où se donnent le cours, l'étudiant ou l'étudiante peut échanger verbalement avec le professeur du centre émetteur, ou tout autre étudiant ou étudiante qui se trouve dans les autres centres.

La télévision, de son côté, est un autre moyen de plus en plus fréquemment utilisé pour rendre l'éducation universitaire davantage accessible. On y diffuse des cours enregistrés sur bande vidéo. Elle permet un visionnement individuel ou de groupe.

Cet automne, on pourra s'inscrire aux cours *Posséder mon entreprise*, à Radio-Canada, *Primauté de la santé*, par audioconférence et sur la chaîne ASN, et *Langue parlée et écrite I et II*, sur ASN. Des cours en éducation, économie, gestion de projet et français seront offerts pendant le semestre l'hiver par enseignement médiatisé.

Observation astronomique

Une séance d'observation astronomique aura lieu à l'Université, le mardi 8 septembre, entre 20 heures et 21 h 30.

Le télescope est installé sur le toit du pavillon Léopold-Taillon.

Bienvenue à tous et à toutes.

Première ébauche du plan stratégique présentée au Sénat académique

La première ébauche du plan stratégique de l'Université de Moncton a été présentée pour consultation au Sénat académique, lors de sa dernière réunion, tenue le 27 août.

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a indiqué que le document sera modifié à la lumière des suggestions faites par les membres du Sénat et soumis prochainement à l'ensemble de la collectivité universitaire afin que tous et toutes aient l'occasion de réagir. Une fiche de consultation sera également distribuée. Le Conseil des gouverneurs prendra connaissance du document lors de sa réunion de septembre.

Au Sénat, les commentaires émis en comité plénier ont été, de façon générale, positifs à l'endroit de la première ébauche du plan, chacun et chacune y allant de quelques suggestions pour en améliorer le contenu.

Selon l'échéancier, la version finale du Plan stratégique 1992-1995 pourra être présentée pour adoption au Sénat de novembre et au Conseil de décembre.

Rapports annuels

Au cours de la réunion, le Sénat a également reçu les rapports annuels des comités, centres, facultés et écoles, ainsi que celui du Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Ces rapports présentent un survol des principales activités de l'année universitaire 1991-1992.

À propos du contingentement imposé dans certains programmes en éducation, le Sénat a approuvé une résolution à l'effet que le processus suivi cette année pour arriver à la distribution des étudiants et étudiantes de première année sur les trois centres universitaires soit prolongé d'une autre année.

Plusieurs nominations ont par ailleurs été faites pour combler des vacances au sein des divers comités du Sénat. Lita Villalon, directrice de l'École de nutrition et d'études familiales, a été nommée au Bureau de direction du Sénat, tandis que le mandat de Normand Gionet, directeur de l'École d'éducation physique et de loisir, a été reconduit.

La professeure Mariana Kant Antonescu a été nommée au Comité conjoint de la planification, un comité permanent relevant à la fois du Conseil des gouverneurs et du Sénat et qui a pour objet de recommander une politique générale de développement de l'Université.

L'étudiante Line Chiasson, l'étudiant Paul Ward et la professeure Bernadette Bérubé ont été nommés au Comité d'attestation d'études, le comité qui, au nom du Sénat, examine et sanctionne les dossiers universitaires des candidats et candidates à un diplôme, et qui juge tout grief étudiant à ce chapitre.

Le professeur Julien Leclerc siégera au Comité d'appel du Sénat au CUSLM. Il s'agit d'un comité qui examine, juge et sanctionne tout grief étudiant relatif à l'admission, la réadmission ou qui estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits sur le plan académique.

Le doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche, Christophe Jankowski, et la professeure Bernadette Bérubé ont été nommés au Comité de sélection des grades honorifiques, tandis que la professeure Gilberte LeBlanc et le professeur Victor Ross siégeront au Comité d'études de la formation générale.

L'Hôpital Dumont se donne une vocation d'enseignement

L'Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont est devenu officiellement un hôpital d'enseignement affilié à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke. La signature d'une entente à cet effet a eu lieu en juin entre les représentants des deux institutions.

Grâce à cette entente, les étudiants et les étudiantes du Nouveau-Brunswick qui poursuivent des études en médecine à l'Université de Sherbrooke auront la possibilité d'obtenir une partie de leur formation clinique dans leur province d'origine. Quoique limitée pour le moment aux programmes d'études médicales post doctorales, c'est-à-dire ce qui s'appelait autrefois le niveau des internes et résidents, il est possible qu'à l'avenir, l'Hôpital puisse accueillir des étudiants et étudiantes au niveau prédoctoral et prodiguer sur place une partie de l'enseignement. L'objectif d'ici quelques années est d'offrir la totalité des 24 mois en médecine familiale, tout en développant aussi certains stages dans d'autres milieux francophones de la province.

L'implication de l'Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont dans les programmes d'enseignement médical remonte à 1980. Des programmes de stages cliniques sont offerts selon le niveau de formation en collaboration avec les facultés de médecine des universités de Sherbrooke, Montréal et Laval.

Le directeur du programme d'enseignement médical, le docteur Aurel Schofield, a indiqué que l'Hôpital souhaite aussi développer des liens avec l'Université de Moncton, ce qui permettrait d'élaborer des projets dans le domaine de la santé, soit en formation, en recherche ou autres.

Les sciences infirmières à temps partiel à l'automne

Les infirmières et infirmiers immatriculés peuvent s'inscrire au baccalauréat en sciences infirmières à temps partiel, offert par l'Éducation permanente dans les trois constituantes, en collaboration avec l'École des sciences infirmières.

Pour être admis au programme, les candidates et les candidats doivent être infirmière ou infirmier immatriculé au Canada et posséder une expérience en nursing.

Un premier cours, *Primauté de la santé*, sera offert dès septembre par audioconférence et sur ASN. Le cours comporte huit émissions d'une demi-heure en plus d'une session par audioconférence qui se déroulera dans divers endroits de la province. Le matériel pédagogique a été conçu spécialement pour ce cours qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Université dans le secteur de l'enseignement à distance.

Le baccalauréat à temps partiel en sciences infirmières peut être échelonné sur sept ans ou moins, selon le rythme de chacune et de chacun.

Subventions de 8,8 millions pour l'expansion du CUS

L'Université de Moncton recevra 8,8 millions de dollars, d'ici 1994, pour lui permettre d'entreprendre un projet majeur d'expansion au Centre universitaire de Shippagan.

L'annonce a été faite le 3 août dernier par le premier ministre Frank McKenna et le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, lors d'une conférence de presse à laquelle ont aussi participé une brochette d'autres ministres et députés.

Près de 300 personnes se sont regroupées dans le gymnase du CUS pour entendre la conférence de presse. Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, le vice-recteur du CUS, Armand Caron, le président du Conseil des gouverneurs, Richard Savoie et de nombreux autres membres du personnel étaient présents.

Les fonds seront octroyés en vertu de l'entente Canada/Nouveau-Brunswick sur la diversification économique (6 255 000 $) et par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick (2 500 000 $). Le Recteur a expliqué qu'environ deux millions de dollars serviront à la rénovation de l'édifice actuel abritant le CUS, plus de quatre millions iront pour la construction d'un nouvel édifice à usage multiple et le 2,5 millions du provincial servira à la construction du gymnase et des installations sportives.

M. Robichaud a indiqué qu'avec cet engagement des deux ordres de gouvernement, l'Université pourra concrétiser son calendrier de rénovations et de construction selon les échéances prévues. Les rénovations de l'édifice principal actuel débuteront en janvier 1993 afin d'y aménager de nouvelles salles de cours et de nouveaux services. La construction d'un édifice à usage multiple débutera en avril 1993 et abritera une nouvelle bibliothèque, trois laboratoires de sciences, des salles de cours et des bureaux. Enfin, la construction du gymnase débutera en avril 1994.

Toujours selon le Recteur, la constituante de Shippagan et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de Bathurst, seront appelés à travailler en collaboration afin d'atteindre les objectifs visés. «Ce véritable partenariat entre les deux institutions d'enseignement postsecondaire de la région devrait permettre une plus grande perméabilité entre les niveaux d'enseignement universitaire et collégial, dit-il. L'Université de Moncton souhaite par ce développement accueillir les programmes du Collège communautaire rendus disponibles dans ce projet.»

Le ministre Bernard Valcourt a déclaré que «c'est la première fois dans l'histoire du développement économique régional que les deux gouvernements, fédéral et provincial, vont puiser dans une enveloppe de développement économique pour investir de l'argent dans le domaine de l'éducation et de la formation. Ce projet est très innovateur», estime le Ministre.

La photo, prise lors de la conférence de presse, nous laisse voir, de gauche à droite, Jean-Bernard Robichaud, recteur; Bernard Valcourt, ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration; Frank McKenna, premier ministre; et Denis Losier, ministre provincial du Développement économique et du Tourisme.

De son côté, le premier ministre Frank McKenna a mentionné que «le Gouvernement du Nouveau-Brunswick est déterminé à aider les gens de la Péninsule acadienne, comme tous les Néo-Brunswickois, à mener une vie plus indépendante et plus productive.» Selon le Premier Ministre, la stratégie du gouvernement est axée sur l'éducation et la formation, la diversification économique et l'accroissement de la valeur des produits basés sur les ressources traditionnelles.

Nouveaux programmes

Les rénovations et les constructions envisagées assureront les espaces physiques nécessaires pour la mise en place de nouveaux programmes universitaires et collégiaux dès septembre 1994. En fait, toutes les rénovations de même que les nouvelles constructions, devraient être complétées pour la rentrée de septembre 1994.

La constituante de Shippagan a l'intention d'ajouter à son horaire la deuxième année du diplôme préparatoire en sciences de la santé (DSS), une concentration en bureautique à l'intérieur d'un baccalauréat en administration des affaires, la deuxième année du baccalauréat en biologie, la deuxième année du baccalauréat en sciences infirmières, et la deuxième année du baccalauréat en éducation au secondaire. L'éducation aux adultes devrait aussi connaître un développement pour mieux desservir tout le Nord-Est.

L'Université s'engage à faire front commun avec les autres institutions d'enseignement de la région afin de modifier le portrait éducatif actuel où le taux de diplomation est plus faible à tous les niveaux dans la région comparativement à l'ensemble de la province. L'Université pourra donc, avec son projet d'expansion au CUS, apporter une meilleure contribution afin d'assurer le développement socio-économique de la région.

«Le développement d'une institution comme le CUS doit reposer sur l'appui de la population, ajoute M. Robichaud. L'Université est reconnaissante envers les quelque 90 organismes, institutions et municipalités de la région qui ont manifesté leur appui au développement du CUS en janvier dernier. L'appui manifesté par la population en général dans le cadre de la Conférence socio-économique de la Péninsule acadienne est aussi à souligner.»

Le Recteur a mentionné l'excellente collaboration du Directeur du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de Bathurst, et des membres du ministère de l'Enseignement supérieur et du Travail pour leur contribution au niveau des comités conjoints pour la réalisation de ce projet.

«L'Université remercie également les deux ordres de gouvernement pour avoir cru dans le projet du développement du CUS comme un élément de solution au développement socio-économique du Nord-Est», a conclu M. Robichaud.

Le Festival d'accueil de cette année promet ...

Chaque année, les étudiants et les étudiantes qui arrivent sur le campus ont un grand choix d'activités auxquelles ils peuvent prendre part. En effet, le Service aux étudiants et étudiantes organise le Festival d'accueil qui se déroule du lundi 7 au samedi 19 septembre. Sauf indication contraire, toutes les activités se dérouleront sous la grande tente.

La première activité à l'horaire est le souper d'accueil, le lundi 7 septembre, à compter de 18 heures. En soirée, à 21 heures, la radio CKUM-MF organise une danse. Le mardi 8 septembre, le Service des loisirs socio-culturels fera le lancement de sa programmation avec un spectacle de *Et + Ké2*, à 20 heures. Mercredi, les étudiantes et les étudiants seront accueillis dans les facultés et écoles. À 19 heures, les étudiants internationaux seront reçus d'une façon spéciale. Le groupe *Hommage* se produira de 19 heures à 22 heures, le jeudi soir. Le vendredi 11, toutes et tous sont invités à passer la journée à la plage Parlee. Le départ se fera à 11 h 30 devant le pavillon Léopold-Taillon. En soirée, de 19 heures à 22 heures, le groupe *Acajun* donnera un spectacle.

Le cire-o-thon annuel débutera le samedi 12 septembre, à 8 h 30 alors qu'un déjeuner sera servi à la grande cafétéria du pavillon Léopold-Taillon. En soirée, le groupe *Expresso S.V.P.* se produira de 19 heures à 22 heures. Dimanche, à 11 heures, la messe du Festival d'accueil sera célébrée par le père Arthur Bourgeois. À 14 heures, un bingo géant est à l'horaire et, à 19 heures, on prévoit un match d'improvisation.

La soirée du lundi 14 septembre sera consacrée au rire puisque *Les Nerds et l'Ensemble vide* donneront un spectacle qui débutera à 20 h 30. Le mardi 15, à 21 h 30, le Ciné-Campus présente un programme double, sous la grande tente. À l'affiche, les films *Trois hommes et un couffin* et *Les fugitifs*. Mercredi, une journée mini-olympique, qui débutera à 13 h 30, aura lieu devant la grande tente. Jeudi, le chanteur *Raymond Savoie* sera au Kacho, de 22 heures à une heure du matin.

Le vendredi 18 sera une journée acadienne bien remplie. Une activité très particulière, le défi du plus grand drapeau acadien, aura lieu au terrain de soccer, à 14 h 30. À 17 heures, toutes et tous sont invités à prendre part à une épluchette de blé d'inde. Suivront deux spectacles entre 18 heures et 22 heures, d'abord *Pierre-Luc et Éric* et *Les Méchants Maquereaux*.

Réunion annuelle de AEFNB

Action Éducation Femmes (N.-B.) tiendra sa réunion annuelle, le samedi 12 septembre, à 13 h 30, dans la salle 227 du pavillon Léopold-Taillon.

Depuis cinq ans déjà, Action Éducation Femmes (N.-B.) s'engage à documenter la problématique des femmes acadiennes et néo-brunswickoises, particulièrement en ce qui concerne leur éducation.

Cet organisme véhicule les dossiers sur la reconnaissance des acquis expérientiels des femmes, la formation de base et la promotion de l'éducation. Cette année, on a mis l'accent sur la recherche portant sur les programmes de formation offerts aux femmes et sur la planification à court et à long terme.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Charline Vautour, au numéro 783-8863.

Soutenance de thèse

Le 28 août, Monique Boucher a soutenu sa thèse de maîtrise ès arts en études françaises, intitulée *Éros et Thanatos : l'émergence de l'imaginaire acadien dans le journal L'Évangéline (1887-1920)*.

Colloque international à Moncton sur *La réception des systèmes juridiques*

L'École de droit, en collaboration avec la Faculté de droit de l'Université Libre de Bruxelles tiendra une rencontre internationale ayant comme thème *La réception des systèmes juridiques : implantation et destin*, du 7 au 11 septembre, à l'Hôtel Beauséjour, rue Main.

Les hôtes de ce colloque accueilleront au-delà de 20 spécialistes venant de l'Afrique, de l'Asie, de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Océan Indien et de l'Amérique. Chacun présentera un rapport sur la réception d'un système juridique afin de susciter la discussion.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du programme du Centre international de la common law en français (CICLEF). Les personnes invitées à y prendre part sont les juristes, les professeurs et professeures, les étudiants et étudiantes, de même que toutes les personnes intéressées.

Le thème choisi comme source de discussion est un phénomène qui a su retenir l'attention des juristes d'un océan à l'autre. Le vocable *réception* désigne notamment le phénomène de l'introduction et de la mise en oeuvre d'un système d'origine étrangère dans un pays quelconque. La littérature scientifique n'offre à ce sujet que peu d'études systémiques et comparatives, si ce n'est les recherches consacrées à la réception du droit romain en Europe occidentale, au Moyen-Age et dans les temps modernes. Ces études sont d'ailleurs rendues particulièrement ardues en raison du volume, de la diversité et de l'inaccessibilité de la documentation. C'est pourquoi les organisateurs du Colloque ont choisi la rencontre mondiale comme le moyen le plus prometteur de poser les bases d'une réflexion systémique sur le phénomène.

La rencontre s'organisera en quatre journées, chacune d'entre elles étant consacrée à une partie du thème. Le bureau d'inscription du colloque sera ouvert le dimanche 6 septembre, de 16 heures à 18 heures. Les exposés se dérouleront toute la semaine et débuteront à compter du lundi 7 septembre. La rencontre prendra fin le vendredi 11 septembre avec un banquet mettant en honneur Charles Gonthier, juge de la Cour suprême du Canada.

Le coût d'inscription au colloque est de 250 $ par personne. Pour recevoir plus de renseignements, prière de communiquer avec Micheline Thellab, au CICLEF, au numéro 858-4491.

Louis Lapierre reçoit un prix d'écocivisme

Louis Lapierre, professeur de biologie et directeur du Centre de recherche en sciences environnementales à la Faculté des sciences, a reçu un certificat d'écocivisme du ministère fédéral de l'Environnement.

Le certificat d'écocivisme a pour but de reconnaître les personnes et les organismes qui déploient des efforts particuliers en faveur de l'environnement. Cette initiative du Plan vert du ministère de l'Environnement consiste en une série de programmes visant à inciter les Canadiens et les Canadiennes à poser des gestes concrets en faveur de l'environnement, appuyant ainsi les buts du Sommet de la Terre, tenu récemment à Rio de Janeiro.

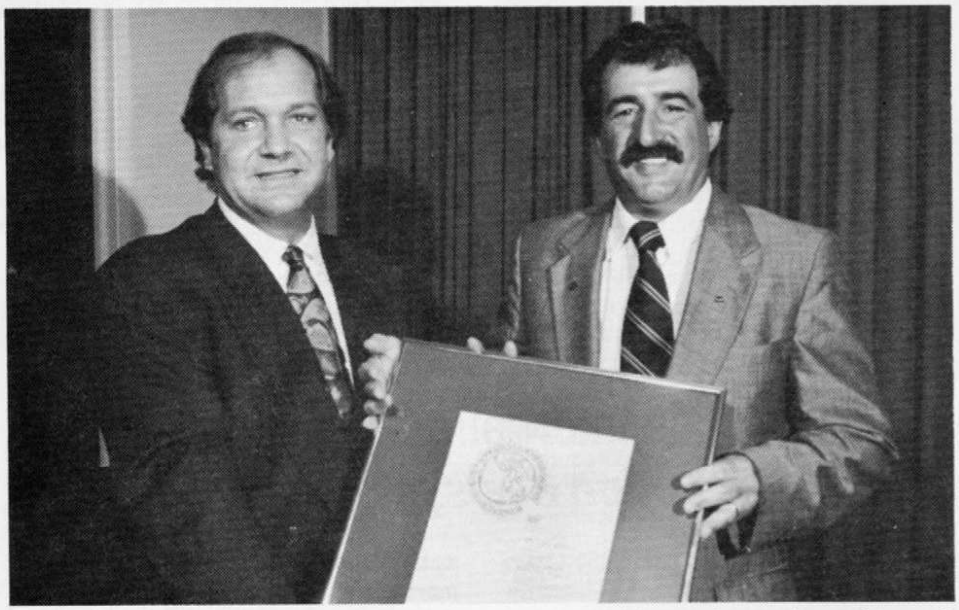

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, à gauche, présente le certificat d'écocivisme à Louis Lapierre, professeur et directeur du Centre de recherche en sciences de l'environnement. M. Lapierre, qui a participé récemment au Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, a reçu cette distinction en reconnaissance des efforts particuliers qu'il manifeste en faveur de l'environnement.

Lors de la présentation, le ministre Bernard Valcourt a soutenu que Louis Lapierre est une source d'inspiration pour tous les Néo-Brunswickois et toutes les Néo-Brunswickoises. «Il y en a qui parlent d'environnement et d'autres qui agissent. M. Lapierre est l'un de ceux qui agissent et nous tenons à le reconnaître», a-t-il mentionné.

«Un honneur comme celui-ci, ce n'est pas l'oeuvre d'un individu, mais plutôt l'oeuvre d'une collectivité, a mentionné M. Lapierre. C'est pourquoi je désire remercier mes collègues de travail et l'Université de Moncton qui m'appuient dans tous mes projets.» Il a rappelé aux personnes présentes à la cérémonie que le plus grand héritage que l'on puisse laisser à ceux et celles qui vont nous suivre, c'est un environnement sain. «Je souhaite que tous et toutes s'occupent de l'environnement; il faut que chacun fasse l'effort», a-t-il conclu.

Pour le recteur, Jean-Bernard Robichaud, il est très important que le travail de Louis Lapierre soit reconnu. «Nous devons le féliciter car il est un modèle à suivre. En plus d'être un excellent professeur et chercheur, il contribue au rayonnement de l'Université par son implication dans le milieu. Il sait comment sensibiliser les gens et il sait aussi être critique quand vient le temps de parler de l'environnement. L'Université de Moncton est très fière de l'avoir parmi les siens.».

Louis Lapierre s'intéresse aux questions environnementales depuis plus de 20 ans. Il a oeuvré au sein de nombreux organismes environnementaux sur les plans local, provincial et national, notamment à titre de président du Conseil de l'environnement du Nouveau-Brunswick, président d'un groupe de travail de la Table ronde du Premier ministre sur l'environnement et l'économie chargée de proposer une stratégie de développement durable pour la province, et membre d'une Commission fédérale chargée d'examiner le concept de gestion et de stockage des déchets de combustible nucléaire, pour ne nommer que ceux-là.

Il a fait partie de la délégation canadienne qui a participé au tout récent Sommet de la Terre, à Rio, et a reçu, en 1991, le Prix de l'oeuvre écologique, décerné par Environnement Canada, en reconnaissance de l'ardeur consacrée à la sensibilisation du public aux problèmes environnementaux et à l'élaboration de politiques environnementales.

Une bibliographie des publications d'Acadie

La littérature acadienne vient de se doter d'un ouvrage de référence d'une importance notable avec la parution du livre *Bibliographie des publications d'Acadie, 1609-1990 - sources premières et sources secondes.*

Marguerite Maillet est l'auteure de cet ouvrage, publié par la Chaire d'études acadiennes (ChEA) de l'Université de Moncton.

Ancienne titulaire de la ChEA et professeure de littérature, Mme Maillet a marqué un tournant dans l'histoire de la littérature acadienne il y a quelques années grâce aux publications *Histoire de la littérature acadienne* et *Anthologie de textes littéraires acadiens.*

Ouvrage de référence ou outil de recherche édifié à partir du dépouillement de 219 revues, la *Bibliographie des publications d'Acadie* constitue un élément significatif des études ou simplement des intérêts portant sur le corpus littéraire acadien.

Deuxième ouvrage à paraître dans la collection *Balises* de la ChEA, il regroupe 335 auteurs, 621 titres d'ouvrages (sources premières) et 3674 inscriptions relatives aux ouvrages (sources secondes). Des systèmes de classement des données ainsi que l'index permettent une consultation rapide et complète.

Le livre de 390 pages est disponible aux deux Librairie acadienne au coût de 13 $. On peut également l'obtenir auprès de la Chaire d'études acadiennes.

Pour plus de renseignements, veuillez composer le numéro 858-4530.

Fernand Landry est nommé doyen de l'École de droit pour un mandat de cinq ans

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a annoncé la nomination de Fernand Landry au poste de doyen de l'École de droit pour un mandat ordinaire de cinq ans, en vigueur depuis le 1er juillet.

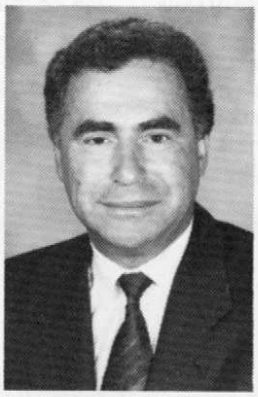

Me Landry est professeur à l'École de droit depuis janvier 1991. Avant d'accepter ce poste, il a été, de novembre 1987 à octobre 1990, sous-ministre au Cabinet du premier ministre Frank McKenna.

Natif de Pokemouche, il a fait ses études classiques au Collège de Bathurst, obtenant le baccalauréat ès arts de l'Université de Moncton en 1967. Il a poursuivi ses études à l'Université d'Ottawa, complétant le baccalauréat en sciences sociales. Il a reçu, par la suite, le baccalauréat en droit de l'Université du Nouveau-Brunswick et la maîtrise en droit de l'Université Harvard, aux États-Unis.

En 1972 et 1973, Me Landry a occupé le poste de conseiller juridique au ministère provincial de la Justice, puis de professeur à la Faculté de droit de l'Université du Nouveau-Brunswick, de 1974 à 1977. En 1977 et 1978, il a été le coordonnateur de la fondation de l'École de droit de l'Université de Moncton. Il a également été en pratique privée de droit pendant une dizaine d'années, de 1977 à 1987, associé de l'étude Tremblay, Landry, Landry, de Bathurst.

Au cours de sa carrière, M. Landry a été actif au sein de divers organismes et associations professionnelles. Il a, entre autres, occupé la présidence du Barreau du Nouveau-Brunswick, du Comité des relations industrielles du Nouveau-Brunswick, du Comité des admissions et du Comité consultatif sur l'intégration des langues officielles dans la pratique du droit de l'Association des avocats du Nouveau-Brunswick, de la Société nationale de l'Acadie et de la Chambre de commerce de Bathurst.

Un diplôme en gérontologie

Valois Robichaud, professeur en sciences de l'éducation et en gérontologie au Centre universitaire de Shippagan, a obtenu un diplôme de gérontologie de l'Université Pierre Mendes, de Grenoble, en France.

Le livre, intitulé *Les aînés et la mission nouvelle de l'éducation*, qu'il a publié en mai 1990, faisait l'objet de la soutenance, présidée par le professeur Michel Frossard, assisté par la professeure Marie-Annick Dejean de la Batie et du docteur Gauthier, président sortant de l'Université interâge du Dauphiné.

Conférences de Michel Erman

Michel Erman, directeur du Centre international d'études françaises et professeur à l'Université de Bourgogne, à Digon, en France, prononcera une conférence publique, intitulée *Marcel Proust : nouvelle approche biographique*, le jeudi 17 septembre, à 13 h 30, dans le local 214 de la Faculté des arts.

M. Erman interviendra également dans le cours de littérature québécoise, le jeudi 17 septembre, à 10 heures, dans le local 239. Il fera une présentation de *Laura Laur, de Suzanne Jacob*. Il participera également au séminaire de littérature québécoise, le vendredi 18 septembre, à 10 heures, dans le local 215. Il parlera de *L'intertextualité*.

Cette série de présentations par le professeur Erman est organisée par le Département d'études françaises.

Bienvenue à tous et à toutes

Conférence de Serge Morin

Serge Morin, professeur au Département de philosophie, a présenté une conférence, intitulée *Monteur - menteur - mentor*, lors d'un symposium organisé par la Société royale du Canada, dans le cadre du dernier congrès des Sociétés savantes qui s'est tenu cette année à l'Université de l'Ile-du-Prince-Édouard.

Le thème du symposium était *L'avenir du postmoderne*.

Pierre Arsenault est nommé directeur du CICLEF

Le recteur, Jean-Bernard Robichaud, a annoncé la nomination de Pierre Arsenault au poste de directeur du Centre international de la common law en français (CICLEF).

Cette nomination comble le poste laissé temporairement vacant par Michel Doucet qui a accepté un mandat d'une année à titre de directeur de l'Unité sur les droits de la personne au sein de l'Agence de coopération culturelle et technique, à Paris.

M. Arsenault est titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal, d'un baccalauréat en droit de l'Université de Moncton et d'un diplôme de maîtrise de l'Université Harvard. Il est professeur à l'École de droit depuis neuf ans.

Il a été très actif dans son milieu en cumulant les fonctions de président de l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université, président de l'Assemblée départementale de l'École de droit, et membre du Conseil des gouverneurs et du Sénat académique.

Il a de plus été président de la Société nationale des Acadiens de 1988 à 1991. Il a présidé plusieurs missions de la communauté acadienne et francophone des quatre provinces de l'Atlantique en France, en Belgique et en Louisiane. Il a également écrit plusieurs articles portant sur les nouveaux droits de la personne : *Les droits de solidarité*.

Antonine Maillet propose *Les confessions de Jeanne de Valois*

C'est au pavillon Jeanne-de-Valois qu'Antonine Maillet est venue faire le lancement de son dernier livre, *Les confessions de Jeanne de Valois*. La plus grande auteure acadienne a voulu romancer des mots qui logaient depuis longtemps dans son coeur. Elle a donc décidé de faire de la vie de mère Jeanne de Valois, un roman.

L'histoire se passe comme suit. À 90 ans, mère Jeanne de Valois, de la Congrégation des soeurs de la Charité de Moncton, entreprend la rédaction de ses mémoires, elle qui a vu l'Acadie sortir de l'ombre et qui a participé très activement et de l'intérieur à son grand réveil. Mais cette entreprise de mémoires adopte vite un ton de confessions et Jeanne de Valois devient elle-même un personnage, authentique, qui raconte, à l'intérieur d'une année d'écriture - janvier 1991 à février 1992 - les événements marquants de sa vie, de sa communauté et de son peuple.

En même temps que mère Jeanne de Valois évoque les épisodes épiques de la formation de la communauté, sous l'ordonnance pontificale, et la construction du Collège Notre-Dame, elle fait ses commentaires sur les événements de l'actualité : la guerre du Golfe, le décès du cardinal Léger ... Si bien que ces confessions deviennent un journal de bord, un grimoire, une chronique d'humeurs; c'est tout ça et bien plus encore, c'est un livre du temps passé, présent et à venir.

Antonine Maillet a réussi ce tour de force de mêler sa voix à celle de mère Jeanne de Valois et de faire en sorte qu'ensemble leurs paroles confondues deviennent une grande célébration de l'Acadie moderne.

Environ 200 personnes ont pris part au lancement. La photo nous laisse voir, de gauche à droite, Jean-Bernard Robichaud, recteur; Antonine Maillet; Lise Bergevin, directrice générale de Leméac éditeur; et Pierre Filion, directeur littéraire chez Leméac éditeur.

Près de 100 cours offerts aux adultes en septembre

Les adultes de la région de Moncton auront accès à un vaste choix de cours cette session, près d'une centaine en tout, offerts par l'Éducation permanente. Des cours seront dispensés en administration, arts visuels, sciences, droit, économie, éducation, anglais, espagnol, finance, français, génie, gérontologie, histoire, informatique, nursing, loisir, philosophie, psychologie, sciences religieuses, statistique et traduction.

Certains cours susciteront davantage d'intérêt, dont le cours *La Russie aux XIXe et XXe siècles*, avec le professeur Gérard Beaulieu. Le cours *Loisir et développement communautaire*, avec Liane Roy, sera offert pendant quatre fins de semaine et s'inscrit dans le cadre d'un certificat en gestion des organismes associatifs.

Le cours *Didactique de l'alphabétisation* devrait également intéresser un grand nombre de gens. Il sera aussi offert pendant quatre fins de semaine par Charline Vautour.

L'Université offrira le cours *Assurance de la qualité* aux gestionnaires, ingénieurs et personnes intéressées par la question. Aucun préalable est nécessaire pour s'y inscrire, mais les étudiants et les étudiantes admis devront posséder une bonne expérience pratique de gestion de production ou d'entreprise. À la fin de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante pourra préparer ou faire préparer un manuel de la qualité directement utilisable.

L'inscription a lieu les mardi et mercredi 8 et 9 septembre, de 9 heures à 20 heures, dans le local 227 du pavillon Léopold-Taillon.

HEBDO Campus

Éditeur
Le Service de l'information
et des relations publiques
Université de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4129

Directeur
Paul-Emile Benoit

Rédacteur en chef
William Thériault

Équipe de rédaction
Paul-Emile Benoit, Hugues Chiasson,
William Thériault

Secrétaire
Nicole Cormier

Montage
Jocelyne Doiron

HEBDO-CAMPUS est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Tous les textes et renseignements doivent être soumis **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante au **local 300**, pavillon Léopold-Taillon, Université de Moncton.

Reproduction des articles
autorisée sans préavis.

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale
du Canada, ISSN 0829-0172